

LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC (Ille-et-Vilaine)

Château du Lou du Lac

Châssis

1657



L'histoire récente du château du Lou-du-Lac est marquée par la présence de Marie Berthier, ou plus simplement Marie pour tous ceux qui fréquentaient son café-épicerie... Curieuse histoire que celle de ce château, écrin figé dans le temps à partir des années 1920, mais poumon d'un nouveau lieu de vie sociale pour le moins inattendu¹. Cette évolution du château suspendue depuis un siècle a permis de conserver nombre de ses dispositions d'origine². Nous consacrerons ainsi deux études à ses menuiseries : la première comprend ses châssis de fenêtre et ses vantaux de porte de sa construction en 1657 et la seconde un bel ensemble de croisées réalisé probablement à la fin des années 1720 (étude n°35013). Si les vestiges de châssis de fenêtre du XVII^e siècle restent lacunaires après l'importante campagne du siècle suivant, ils nous permettront toutefois d'examiner une pièce d'appui exceptionnellement conservée pour une période aussi haute et de restituer, avec l'ensemble des éléments, un châssis complet du premier niveau semi-enterré.

1/ L'édifice (planche n°1)

Les éléments historiques nécessaires aux deux études sont issus d'un article très détaillé publié en 2003³. L'église paroissiale, qui jouxte le château, a appartenu jusqu'à la Révolution au diocèse de Dol. Ses caractéristiques architecturales la rattachent aux environs de l'an mil. On y décèle des éléments romains qui attestent une occupation bien antérieure. Les premiers seigneurs du Lou, les Méel, étaient vassaux des Montauban depuis au moins le début du XIV^e siècle. Au milieu du XV^e siècle, la seigneurie passe par alliance aux de La Lande. D'après un bloc sculpté aux armes de cette famille et portant la date de « 1571 », c'est Jacques de La Lande qui aurait fait reconstruire l'ancien manoir des Méel. Le nouveau logis est alors implanté à l'intérieur d'une enceinte trapézoïdale défendue par quatre tours d'angle et protégée par un fossé⁴. Son petit-fils Florent fait doubler la surface du château en édifiant en 1657 une nouvelle aile vers le nord (fig. E.1). C'est cette curieuse construction, sans doute partie d'un dessein plus ambitieux, qui subsiste aujourd'hui. A la mort de ce dernier, la seigneurie passe à son fils Guy, puis à son petit-fils Gabriel en 1710. Conseiller au Parlement de Bretagne, à la tête d'un domaine et d'un revenu considérables, il meurt précocement en 1713. Sans postérité, la châtellenie passe à sa tante Renée-Geneviève qui la vend en 1726, un an avant sa mort, à Guy-Pierre Aubert⁵, issu d'une famille commerçante anoblie en 1690 et conseiller au Présidial de Rennes. A la Révolution, le château est vendu par les Aubert à la famille Boulanger, devient séminaire de 1802 à 1810, puis propriété des de Lorgeril jusqu'en 1834 et, par mariage, des Freslon de La Freslonnière jusqu'en 1924, année où il est cédé à la famille Berthier et transformé en café-épicerie.

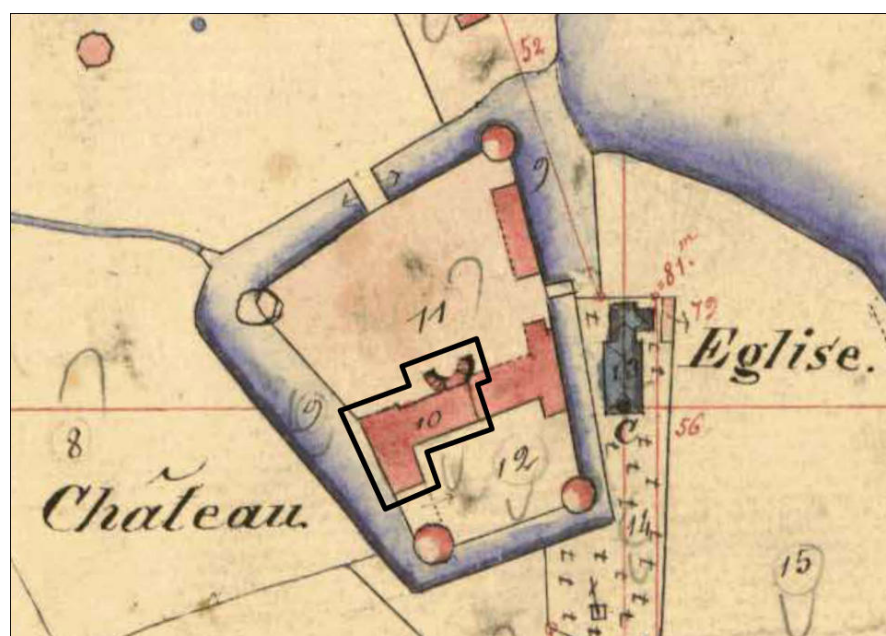


Fig. E.1 – Le château et l'église paroissiale (cadastre de 1835).
En trait noir continu, l'aile de 1657.

Source : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

- 1 Marie Berthier est décédée le 30 décembre 2017. Deux livres témoignent de sa vie au Lou-du-Lac : *Chez Marie. Le petit commerce rural en Haute-Bretagne*, Rue des Scribes, 1993 ; *Marie du Lou. Mémoires d'un château du peuple*, Association Chez Marie, 2013. Elle a cessé son activité en 2015, mais en 2012, l'association « Chez Marie » a été créée pour faire perdurer l'esprit du lieu et développer le château.
- 2 Un important travail d'inventaire a été réalisé par Bernard Leprêtre et André Corre, *Château du Lou-du-Lac – La Chapelle-du-Lou-du-Lac (Ille-et-Vilaine) – Etude du bâti*, CERAPAR (Centre de recherches archéologiques du Pays de Rennes), 2017 et 2018.
- 3 Philippe Guigon, Raymond Lecrocq et Dominique Turgis, « Les châteaux retrouvés du Lou-du-Lac », dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, tome CVII, Rennes, 2003, p. 99-144.
- 4 Seuls subsistent une tour et quelques vestiges de l'enceinte de ce château détruit en 1877.
- 5 C'est probablement lui qui fait réaliser les grandes croisées que nous étudierons ailleurs (étude n°35013).

2 / Les châssis de fenêtres (planches n°2 et 3)

Le châssis le plus important est conservé au premier niveau, en façade est (fig. 1.1, 1.4 et planche n°2, réf. 2134⁶). Il conserve son bâti dormant, un vantail vitré et un volet sur les deux qui composaient l'ensemble. Il a perdu en outre une partie de sa serrurerie. Ce châssis sera étudié en détail et fera l'objet d'une restitution. A ce même niveau, quelques éléments secondaires d'un châssis du XVIIe siècle subsistent également (réf. 2135). Au niveau suivant, deux volets sont conservés : le premier dans le dégagement qui jouxte l'escalier secondaire et les latrines (fig. 3.4, réf. 2243) et le second dans les latrines (fig. 3.5 et 3.6, réf. 2252). Enfin, un volet est aussi conservé dans l'escalier principal (fig. 3.1 à 3.3 et E.2, réf. 2313).

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est composé très simplement de deux montants et deux traverses assemblées, l'ensemble étant mouluré à l'extérieur d'un gros quart-de-rond raccordé au ciseau dans les angles. Si le témoin peut paraître modeste, il trahit toutefois une information de première importance. En effet, le gros quart-de-rond périphérique, qui est essentiellement un ornement introduit par le retournement de la moulure torique des croisées à meneau et croisillon, fait également office de pièce d'appui en partie basse pour améliorer l'étanchéité entre le châssis et l'appui en pierre (fig. 2.3). Nous ne savons toutefois si cette notion était parfaitement comprise des menuisiers de l'ouest de la France qui utilisaient peu les pièces d'appui indépendantes, c'est-à-dire les pièces d'appui seules, avant la fin du XVIIe siècle⁷. Le quart-de-rond périphérique constituait donc une pièce d'appui que l'on pourrait qualifier de naturelle, celle-ci n'ayant probablement pas été conçue comme telle. Qu'elles soient indépendantes ou naturelles, la conservation des pièces d'appui est rare du fait de leur exposition aux intempéries. Elles ont donc généralement été refaites, comme nous le verrons sur les croisées du XVIIIe siècle de cet édifice (étude n°35013). A l'intérieur, le bâti dormant présente une feuillure pour accueillir deux vantaux vitrés à recouvrement.



Fig. E.2 – Fenêtre de l'escalier (façade ouest, niveau 3)

Les vantaux vitrés

Seul le vantail gauche est conservé. Il est constitué d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Son analyse montre qu'il était fermé par le vantail droit par le jeu d'une feuillure et d'une contre-feuillure protégées à l'extérieur par une cote rapportée et tenue par trois chevilles. Comme nous l'avons vu plus haut, les deux vantaux étaient montés à recouvrement sur le dormant. Ils recevaient une vitrerie mise en plomb dont nous n'avons pu identifier le dessin du fait des trop nombreuses traces de clous.

Les volets

Seul le volet gauche est conservé. Il est constitué d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, lequel est divisé par une traverse et un montant intermédiaires délimitant trois panneaux répartis de la façon suivante : deux panneaux verticaux surmontés par un panneau horizontal (fig. 2.5). A l'intérieur, les volets sont dénués de toute décoration. A l'extérieur, les moulures qui peuvent filer d'un assemblage à un autre sont profilées en quart-de-rond, alors que les autres qui doivent être interrompues sont logiquement chanfreinées (fig. 2.4). Les trois panneaux sont décorés de la même façon et comprennent une table saillante (contre-table) à oreilles posée sur une table rectangulaire (fig. 2.4).

D'autres volets du même type sont conservés dans l'édifice. Celui des latrines du deuxième niveau (rez-de-chaussée surélevé) est identique (fig. 3.5) et conserve son loquet (fig. 3.6) qui nous servira de modèle pour la restitution du châssis du sous-sol. Celui du dégagement en avant de ces latrines est également le même, mais inversé dans sa composition de panneaux (fig. 3.4). Son vantail vitré plus récent et ses modifications de feuillures indiquent probablement un renversement. Celui de l'escalier est plus original. Il est situé sous le plancher qui coupe la fenêtre en deux parties (fig. E.2 et 3.1 : volet gauche authentique, volet droit remanié). Ses panneaux sont plus petits et s'accordent avec les vantaux de portes que nous verrons plus loin (fig. 3.3). Une nouvelle forme de panneau est ainsi introduite où la table est échancrée sur deux de ses côtés selon un dessin courant au XVIIe siècle. La demi-croisée du château de Mesnil-Voisin à Bouray-sur-Juine (étude n°91001) présentait ces mêmes panneaux à la fin des années 1630.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés et des volets est assurée par des fiches à gond (fig. 2.5) dont le premier emploi assuré est donné par Mathurin Jousse en 1627⁸. Comme nous le verrons dans l'étude consacrée aux croisées du XVIIIe siècle de ce château, elles resteront d'un emploi fréquent et tardif en Bretagne du fait de la persistance d'ouvrants à recouvrement. Ailleurs, comme en Normandie, leur utilisation est plutôt limitée au XVIIe siècle. On notera que le clou qui fixe la partie femelle de la fiche n'est pas apparent et qu'il semble noyé dans une gangue de fer oxydée qui a fait fissurer le bois (fig. 2.5 et plan n°3). Nous avons déjà observé le même phénomène sur les lacets des fiches de vestiges de dormants aux manoirs de Plounéventer à Mézarnou (29) et de Kerduel à Lignol (voir fig. 2.4 à 2.7 de l'étude n°56002).

⁶ Les numéros sont issus d'un référentiel établi par Bernard Leprêtre et André Corre, voir note n°2.

⁷ A Paris, son emploi est parfaitement attesté par un marché passé pour les Gobelins où chacun des « châssis dormants tant des salles, chambres, que galetas, y aura un quart de rond à la traverse d'en bas pour recouvrir l'apuy de la croisée ». Fernand de Mallevouë, *Les actes de Sully passés au nom du roi de 1600 à 1610*, Paris, 1911, Marché du 9 août 1608, p. 167. Nous montrerons dans une prochaine étude la réalité de cette pièce d'appui sur une croisée du début du XVIIe siècle.

⁸ Mathurin Jousse, *La Fidelle Ouverture de l'Art de Serrurier*, La Flèche, 1627, p. 103.

Les organes de fermeture

Les organes de fermeture n'ont pas été conservés, mais on peut toutefois les restituer grâce aux vestiges préservés ailleurs. Sur le volet, la forme ovale de la platine du loquet se devine encore (fig. 2.5). On peut donc en prendre ses mesures ainsi que celles de ses fixations. Les cotes correspondent bien au loquet conservé sur le volet des latrines vu plus haut (fig. 3.6). Ce modèle simple et peu coûteux est évidemment logique pour un sous-sol, mais son emploi n'était pas limité aux pièces secondaires. Les organes de fermeture des vantaux vitrés étaient fixés sur le vantail droit qui fermait le gauche par l'intermédiaire d'une feuillure. Seuls les emplacements de leur gâche subsistent donc sur le bâti dormant (fig. 2.1). Parmi toutes les serrureries conservées dans l'édifice, nous avons recherché une forme pouvant s'accorder avec les platines ovales des volets. Nous avons ainsi identifié en trois endroits (deux portes sur fig. 5.3 et un vantail vitré) des verrous de ce type. Un modèle est visible sur les vantaux refaits du châssis de l'escalier vu précédemment (fig. 3.2). Bien que nous ne puissions totalement avérer son emploi sur le châssis du sous-sol, son dessin reste le plus logique dans la configuration étudiée.

La vitrerie

La feuillure extérieure des vantaux vitrés indique qu'ils recevaient des vitreries mises en plomb, mais les nombreuses traces de clous et autres fixations dues à l'utilisation de ce niveau semi-enterré ne nous ont pas permis d'en retrouver le dessin d'origine (fig. 2.2 et 2.4, plan n° 5).

La peinture

L'extérieur du châssis montre d'importantes traces d'une peinture à l'ocre jaune (fig. 2.2 et 2.4). La couleur est largement attestée à cette période et on peut penser qu'il s'agit de la peinture d'origine. On observe toutefois une peinture du même type sur une des croisées du XVIIIe siècle (planche n°4 de l'étude n°35013).

3 / Les vantaux de portes (planches n°3 et 4)

Le château conserve un grand nombre de vantaux attribuables à son édification en 1657 et certains qui pourraient provenir du manoir de 1571, comme le vantail à double écharpe assemblée selon un type couramment utilisé en Bretagne au XVIe siècle (fig. E.3).

Une douzaine peut être regroupée dans une campagne de travaux commune aux châssis de fenêtres étudiés précédemment et à l'origine de l'extension du château. Ils sont montés à recouvrement sur un dormant et sont constitués d'un bâti subdivisé par un réseau de montants et traverses délimitant des petits panneaux à plate-bande sur le parement et à glace sur le contre-parement. Le décor des panneaux est le même que celui des volets (fig. 4.2), sauf en partie centrale où le panneau peut affecter aussi une forme en « violon » ou en cœur (fig. 4.1 et 5.1). Les moulures adoptées sont également les mêmes, mais leur répartition est différente et plus inattendue. Sur les volets, les moulures qui pouvaient filer d'un assemblage à un autre étaient profilées en quart-de-rond, alors que les autres étaient des chanfreins arrêtés (fig. 2.4). Sur les portes, les quarts-de-rond sont réservés aux seuls montants intermédiaires (fig. 5.4). Toutes les autres rives sont profilées en chanfrein arrêté, mais surtout les chanfreins sont également interrompus sur les traverses en raccordement avec les deux montants du bâti (fig. 5.2, 5.4 et 5.6), selon une méthode qui n'est justifiée que par des considérations esthétiques, qui n'est pas réalisée sur les volets et n'est généralement pas employée par les menuisiers (voir la méthode traditionnelle sur la fig. E.3).



Fig. E.3 – Registre du bas d'une porte à panneaux avec écharpe assemblée (combles). L'écharpe à l'envers montre que son sens a été inversé.

Cette façon inusitée de raccorder les moulures, propre à un atelier, voire à un compagnon, pourrait mettre en relation cet ensemble avec un autre vantail utilisant les mêmes techniques, mais où les panneaux sont simplement moulurés de deux tables superposées avec une plate-bande légèrement inclinée (fig. 5.6, porte des latrines, réf. 2251). Cette porte est composée de trois registres de deux panneaux égaux. Sur cette base, on pourrait alors également mettre en relation les vantaux aux panneaux similaires, mais à deux ou trois registres de panneaux et avec des chanfreins filant traditionnellement jusqu'aux battants de rive (fig. E.4, niveau 1, réf. 2131⁹ ; porte jouxtant la porte d'entrée, réf. 2210 bis). Au vu de leurs caractéristiques, il n'est toutefois pas interdit de penser que ces deux modèles classiques, qui ne sont pas à leur emplacement d'origine et dont les organes de rotation ont été remaniés, proviennent du manoir du XVIe siècle et qu'ils ont été une source d'inspiration lors de l'extension du logis en 1657. Quoi qu'il en soit, la rotation des vantaux manifestement du milieu du XVIIe siècle est assurée par des fiches à gond (fig. 5.5) et leur fermeture par des loquets à pucier. Les fermetures d'origine ont été fortement modifiées, mais un modèle au moins est authentique. Il s'agit d'un loquet muni d'un bouton sphérique, d'une platine rehaussée d'un panache et d'une pendeloque (fig. 4.4, 4.5, 4.6 et 5.2).

⁹ A noter le traitement du revers de ce vantail, dressé avec un outil de type hache ou herminette. La même façon de faire pour dresser des parements arasés de châssis de fenêtre était employée aux manoirs de Valette à Bocé (étude n°49007) et des Mathurins à Lisieux (Calvados), tous deux du XVIe siècle.



*Fig. E.4 (a, b et c) – Vantail de porte du premier niveau, en réemploi.
A noter le traitement de son revers en c avec un outil de type hache ou herminette.
Photo c, Bernard Leprêtre*

Remerciements : à M. Bernard Leprêtre, pour le signalement de ces témoins et son aide, ainsi qu'à M. Philippe Guigon et Mme Soizic Guyard pour leur chaleureux accueil et leur disponibilité durant notre séjour au Lou-du-Lac.

Situation



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Châssis du niveau 1
- Planche n°3 : Châssis divers
- Planche n°4 : Vantaux de portes
- Planche n°5 : Vantaux de portes
- Plan n°1 : Demi-élévations intérieure et extérieure
- Plan n°2 : Sections horizontale et verticale
- Plan n°3 : Serrurerie et détail d'un panneau
- Plan n°4 : Elévation intérieure (restitution)
- Plan n°5 : Elévation extérieure (restitution)

Restitution de la clôture

La restitution d'un châssis du sous-sol ne posait pas de difficultés, les éléments conservés étant suffisamment nombreux. L'emprunte de la targette manquante correspondait parfaitement aux targettes conservées sur les autres volets. Si on ne peut garantir totalement le modèle de verrou vertical retrouvé sur place en réemploi, son dessin demeure des plus compatibles. Par contre, les traces de fixation des deux vitreries mises en plomb étaient trop incertaines pour pouvoir être exploitées. Le dessin de vitrerie losangée donné ici est donc seulement indicatif. Il correspond toutefois à une vitrerie secondaire et économique cohérente avec sa destination en sous-sol.



Fig. 1.1. Façade est



Fig. 1.2. Porte principale



Fig. 1.3. Façade nord (photo Bernard Leprêtre)



Fig. 1.4. Fenêtre du niveau 1 (façade est / 4e travée)



Fig. 1.5. Façade ouest

LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC (35) Château du Lou-du-Lac	Planche n°1 - Edifice		
	A. TIERCELIN	2019	Etude n°35012



Fig. 2.1. Elévation intérieure



Fig. 2.2. Vantail vitré et volet / détail extérieur



Fig. 2.3. Elévation extérieure



Fig. 2.4. Elévation extérieure



Fig. 2.5. Elévation intérieure



Fig. 2.6. Vantail vitré et volet ouvert

LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC (35)	Planche n°2 - Châssis du niveau 1		
Château du Lou-du-Lac	A. TIERCELIN	2019	Etude n°35012



Fig. 3.1. Châssis / escalier (réf. 2313)



Fig. 3.2. Verrou / escalier



Fig. 3.3. Volet / escalier (réf. 2313)



Fig. 3.4. Volet / couloir latrines (réf. 2243)



Fig. 3.5. Volet / latrines (réf. 2252)



Fig. 3.6. Loqueteau / latrines (réf. 2252)

LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC (35)

Château du Lou-du-Lac

Planche n°3 - Châssis divers

A. TIERCELIN

2019

Etude n°35012



Fig. 4.1. Vantail niveau 2 (réf. 2218)



Fig. 4.2. Vantail niveau 2 (réf. 2261)



Fig. 4.3. Vantail niveau 2 (réf. 2261)



Fig. 4.4. Loquet à poucier (réf. 2218)



Fig. 4.5. Loquet à poucier (réf. 2261)



Fig. 4.6. Loquet à poucier (réf. 2244)

LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC (35)	Planche n°4 - Vantaux de portes		
Château du Lou-du-Lac	A. TIERCELIN	2019	Etude n°35012



Fig. 5.1. Vantail (réf. 2361)



Fig. 5.2. Loquet à poucier (réf. 2352)



Fig. 5.3. Verrou (réf. 2242)



Fig. 5.4. Vantail (réf. 2361)

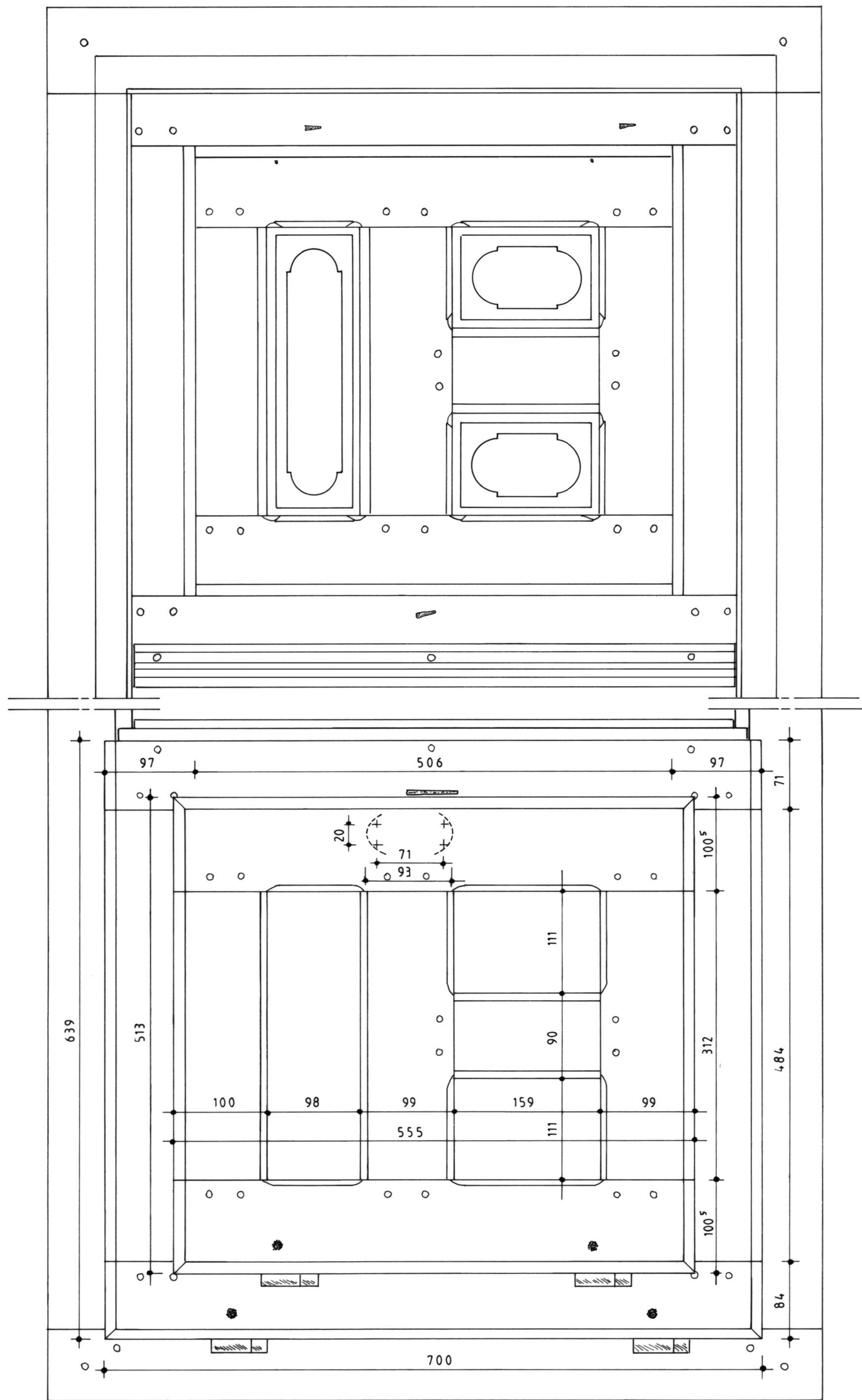


Fig. 5.5. Fiche à gond (réf. 2342)

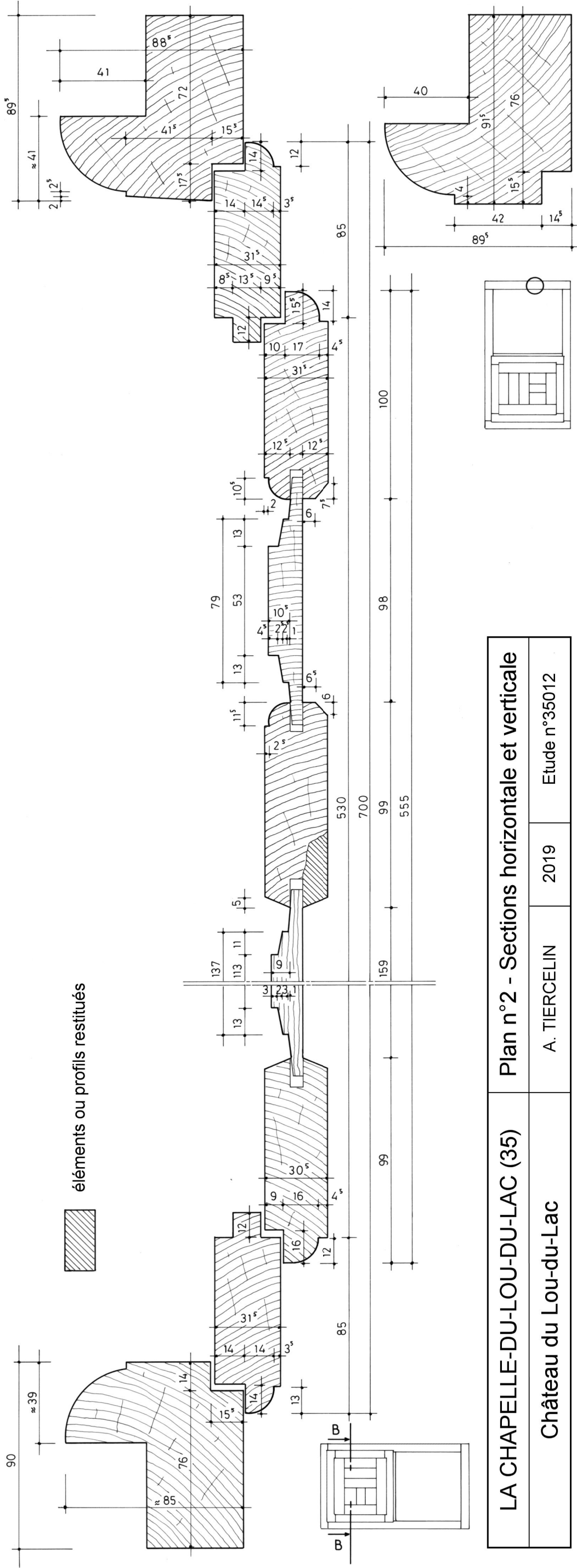
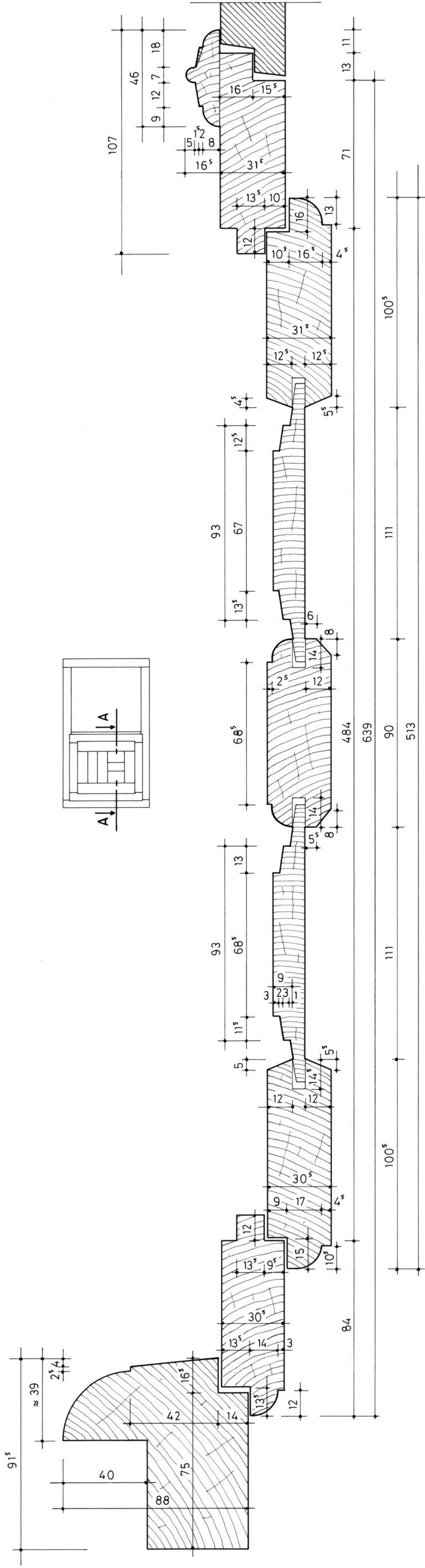


Fig. 5.6. Vantail et pendeloque (réf. 2251)

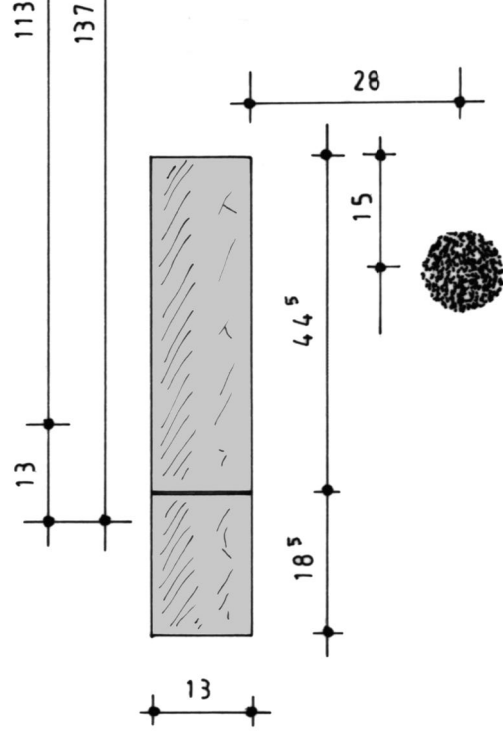
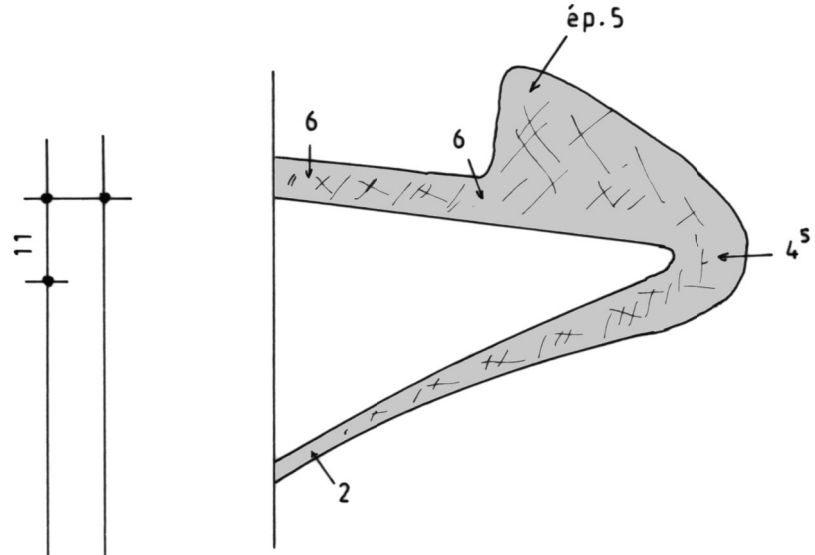
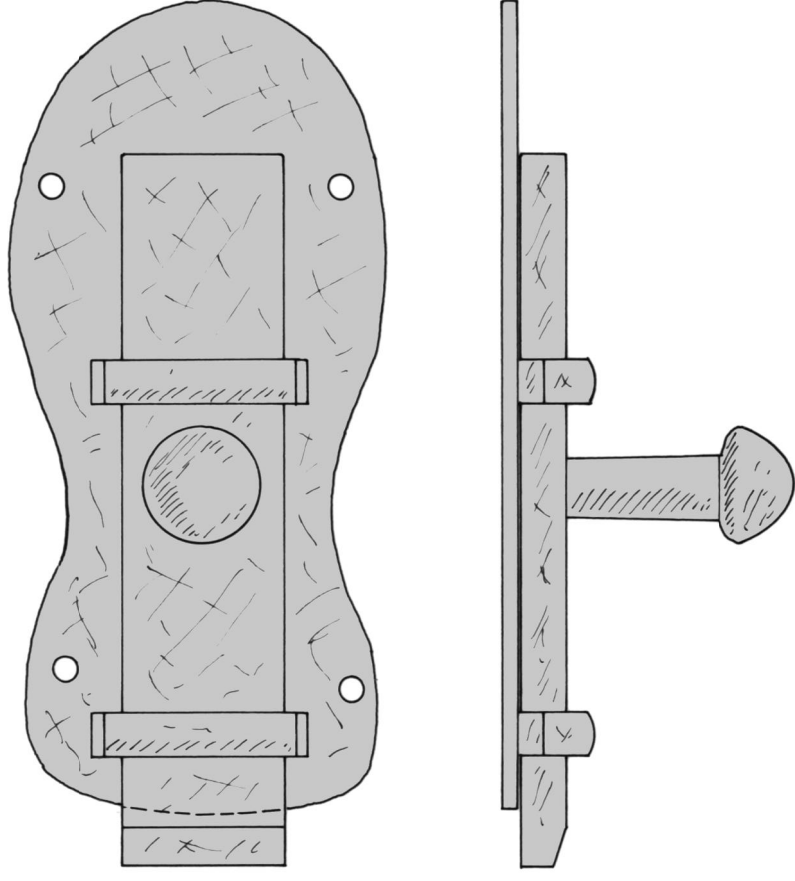
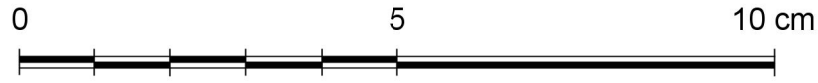
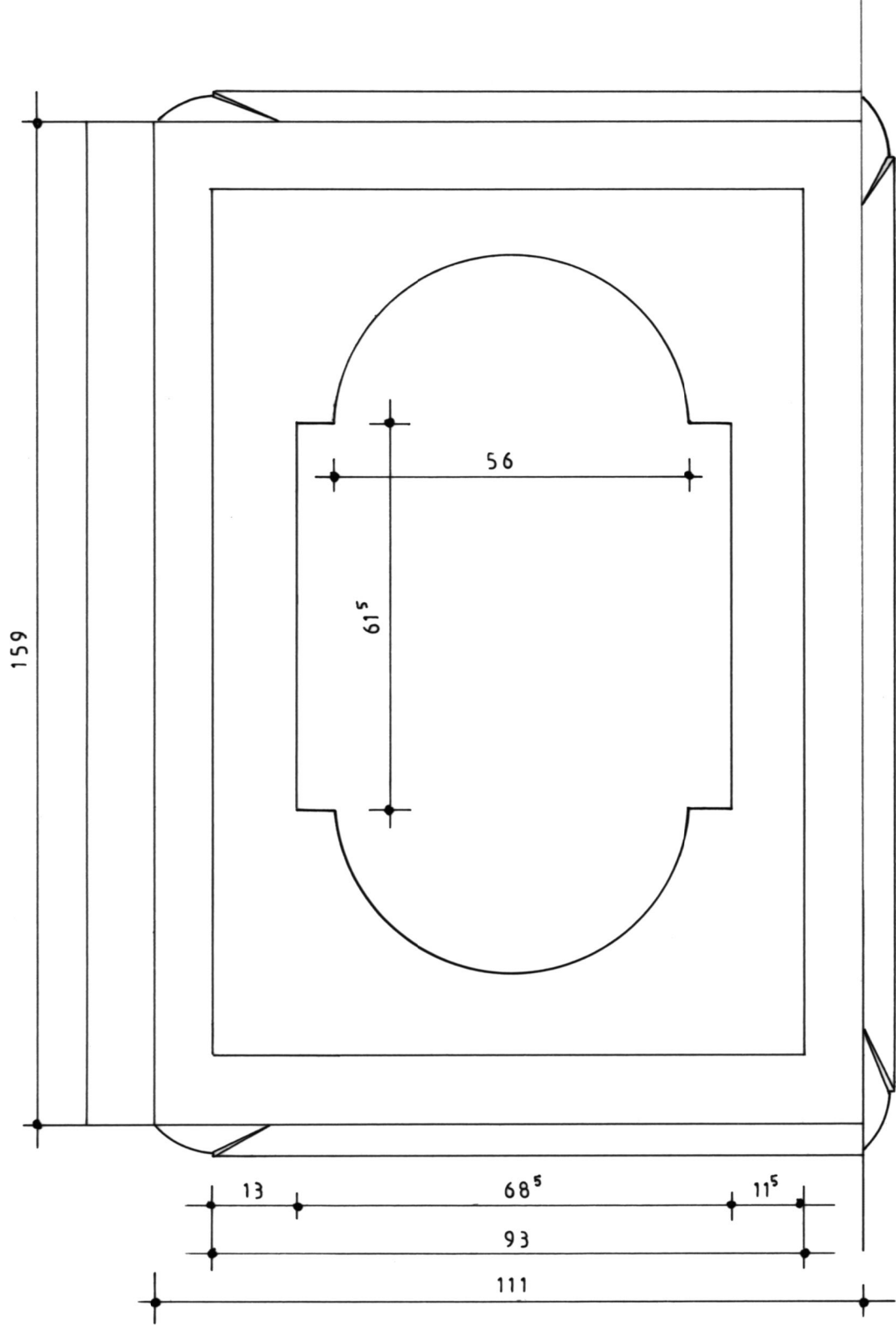
LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC (35)	Planche n°5 - Vantaux de portes		
Château du Lou-du-Lac	A. TIERCELIN	2019	Etude n°35012



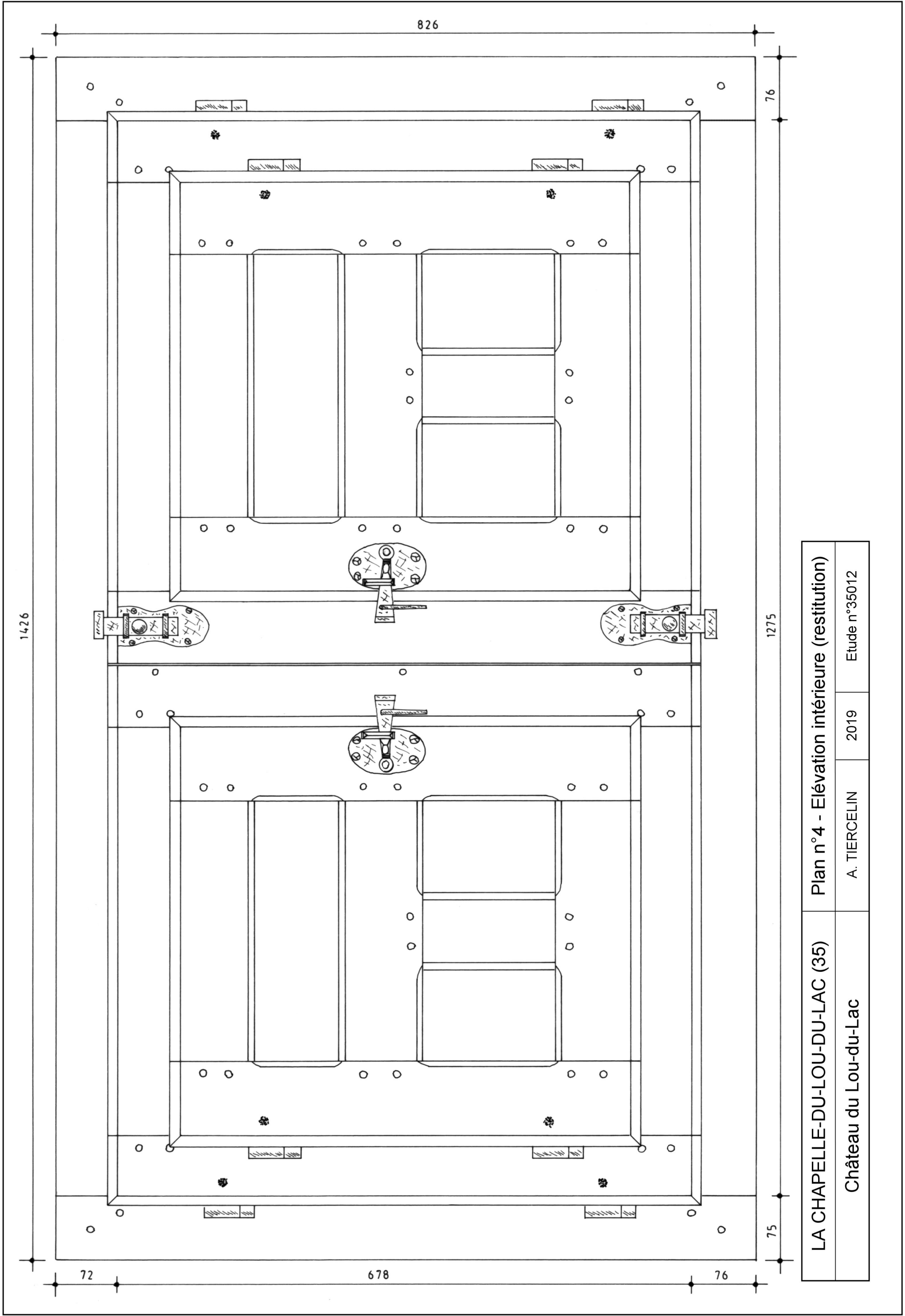
LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC (35) Château du Lou-du-Lac	Plan n°1 - Demi-élévations int. et ext.		
	A. TIERCELIN	2019	Etude n°35012



LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC (35) Château du Lou-du-Lac	Plan n°2 - Sections horizontale et verticale		
	A. TIERCELIN	2019	Etude n°35012

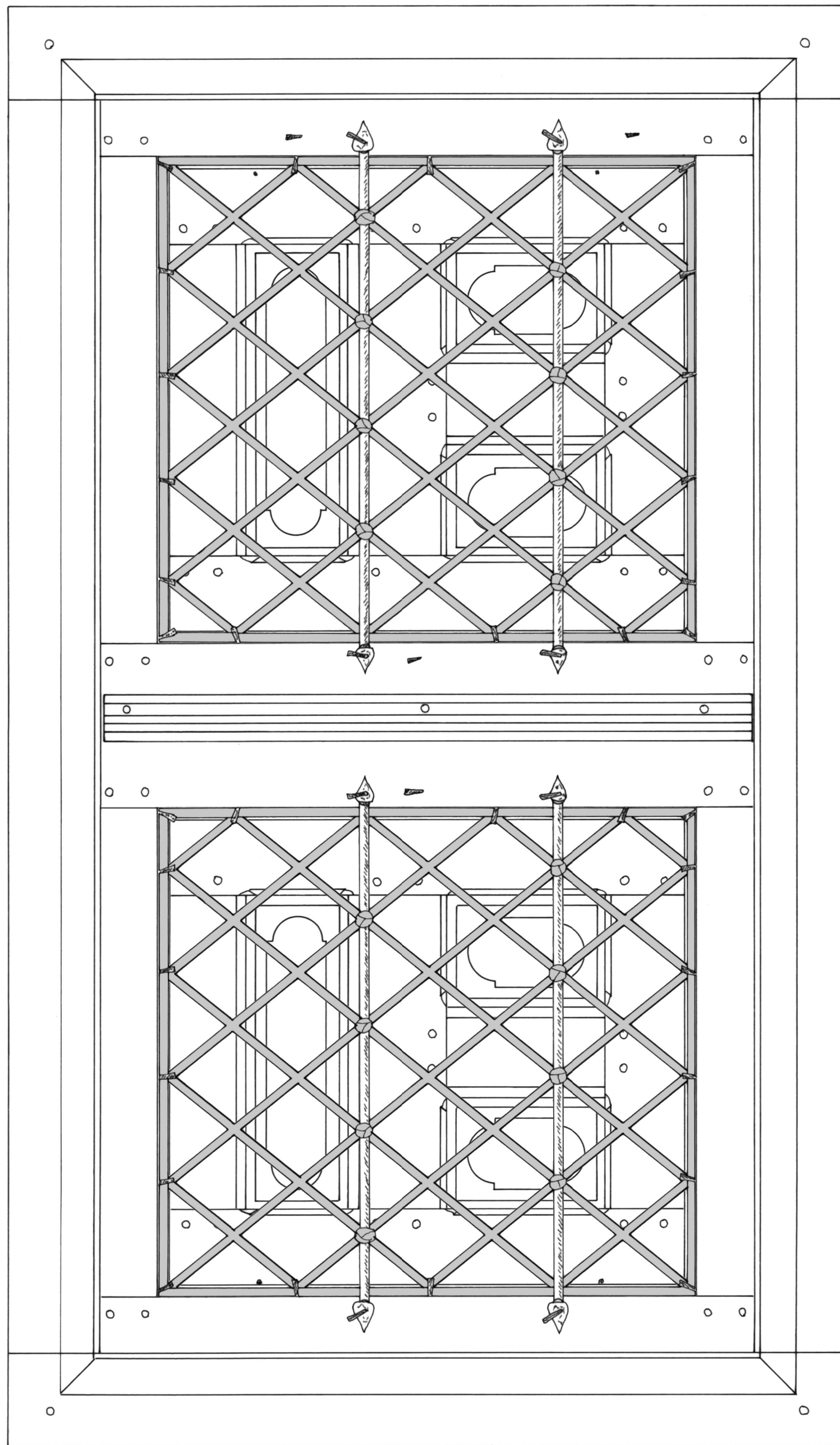


LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC (35)			
Château du Lou-du-Lac			
Plan n°3 - Serrurerie et panneau			
A. TIERCELIN	2019	Etude n°35012	



LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC (35)	Plan n°4 - Elévation intérieure (restitution)		
	Château du Lou-du-Lac	A. TIERCELIN	2019
		Etude n°35012	

0 20 40 cm



0 20 40 cm

LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC (35) Château du Lou-du-Lac	Plan n°5 - Elévation extérieure (restitution)		
	A. TIERCELIN	2019	Etude n°35012